

Le ministère de la Santé tunisien, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement, le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) et l'institution Research Triangle Institute International, a réalisé une étude portant sur l'investissement dans la lutte antitabac en Tunisie.

Le modèle a été conçu en se basant sur des données tunisiennes et validé par une équipe multidisciplinaire d'experts du ministère de la Santé et d'universitaires. Il analyse les coûts sanitaires et économiques de l'usage du tabac ainsi que les avantages potentiels de la mise en œuvre à plus grande échelle des mesures de la CCLAT (convention signée par 168 États et ratifiée par la Tunisie en 2010).

La présente étude identifie les mesures de la CCLAT visant à réduire la demande qui peuvent générer les bénéfices les plus importants sur le plan sanitaire et économique en Tunisie (retour sur investissement ou ROI). Le modèle d'investissement pour la Tunisie présente l'impact des sept mesures clés de la CCLAT ; il a été mis au point, en consultation avec le Gouvernement tunisien.

Par ailleurs, le modèle d'investissement quantifie le fardeau sanitaire et économique actuel du tabagisme en Tunisie (dans le contexte des mesures de lutte antitabac mises en place) et estime l'impact que l'application de nouvelles mesures de lutte antitabac ou de l'intensification des mesures déjà existantes) aurait sur la réduction de ce fardeau.



MODELE D'INVESTISSEMENT POUR LA LUTTE ANTITABAC

Investir maintenant dans sept mesures de lutte antitabac permettra de sauver...

Pour chaque dinar tunisien investi, la Tunisie recevra **TND 26** d'ici 2025 et **TND 63** d'ici 2035.



55 000 vies

et

5.7 milliards

de TND



en dépenses de santé et pertes économiques d'ici 2035.



En français: [Modèle d'investissement pour la lutte antitabac en Tunisie](#) (Version française)
In English: [Investment Model for Tobacco Control in Tunisia](#) (English version)